

LE MEDECIN COORDONNATEUR, ANIMATEUR DES SOIGNANTS

CONTEXTE DU TRAVAIL



- Les différentes missions du médecin coordonnateur énoncées par les textes législatifs et réglementaires:
 - Arrêté du 26 avril 1999
 - Décret du 27 mai 2005
 - Décret du 11 avril 2007
 - Décret du 2 septembre 2011

- L'animation : une mission transversale



LES OBJECTIFS

Trouver les moyens de créer une synergie entre les différents acteurs de l'EHPAD

Dans le but :

- D'améliorer la prise en charge des résidents
- De valoriser le travail de chacun

METHODOLOGIE

- Repérer les difficultés
- Choisir un management participatif
- Mettre en place différents outils





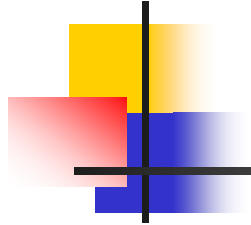
RESULTATS ... ESCOMPTES

Mobiliser les équipes pour:

- Lutter contre la routine
- Mettre en place de nouveaux projets
- Créer un « bon climat » à l'EHPAD

CONCLUSION: NE PAS OUBLIER DE S'AUTO-EVALUER





**MERCI DE VOTRE
ATTENTION**